L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUIN 1844.

DE CE JOUR.

L'ENCAN.

P. E. TRICOU,

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $0; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, $00; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $00. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible], les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés au compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'en soit répondu.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE, Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage. Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à neuf heures. Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.	
un cheval et son cavalier,	30	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon,	75	"
deux chevaux et une voiture,	$1 00	"
un cheval et un char,	75	"
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50	"

30 mars 18. ROBERT MURPHY.

ARRANGEMENT D'ETE. Le bateau à vapeur PATRICK HENRY, capt. E. S. Dorsey, commencera ses voyages réguliers, samedi 15 juin, pour la Baie St-Louis, Passe Christiane, Cité de Mississipi, Biloxi et Pascagoula, de concert avec les barges à passagers du Nouveau Canal. Les départs auront lieu le Lundi et Mercredi de chaque semaine, à l'arrivée des barges de huit heures A. M., s'arrêtant au rail-road Pontchartrain pour prendre les passagers par les chars de 9 heures et demie A. M., et faisant le voyage en tier du jour; le départ du samedi aura lieu après l'arrivée de la barge de 5 heures et demie P. M., et du Rail-road, après l'arrivée des chars de 7 heures du soir.

Le fret par le Patrick Henry sera reçu et expédié au magasin d'entrepôt du Nouveau Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à F. H. HATCH & Co, 7, Tchoupitoulas. 14 juin—60

NOUVEL ARRANGEMENT. Le public est prevenu que les jours de départ et d'arrivée du paquebot de Bâton Rouge L'HELEN, capitaine James R. Ure, seront changés à partir du 25 courant, savoir: Départ—De la Nlle. Orléans, tous les mardis à 10 heures A. M. Arrivée dito tous les samedis. Bon arrangement ayant été pris avec MM. F. N. Bissel & Sabatier de Plaquemines, pour former une ligne jusqu'aux Attakapas, pendant la saison des eaux basses, au moyen de la coopération du steamer Uncle Sam, les chargeurs auront la garantie que leurs marchandises arriveront avec promptitude à leur destination. L'Helen prendra aussi du fret pour Lafourche, pendant les eaux basses, qui sera transbordé à bord du steamer Olive. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 ju—1m

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER-MALLE DES ETATS-UNIS. Arrangements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Waterloo et Bayou Sarah. Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Stewart, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle-Orléans à la côte désignée sous le nom ci-dessus, à commencer du ler septembre prochain, pour toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés et l'on connaît la courtoisie et l'habileté des capitaines. Le BRILLIANT continuera ses voyages deux fois par semaine, comme par le passé, jusqu'à l'époque où seront réalisés les nouveaux arrangements. W. H. AVERY, 8 Gravier. 26 mai

PAQUEBOT A PASSAGERS. J. M. WHITE pour St. Louis—Mercredi 12 juillet à 6 heures P. M. Cet élégant steamer capit. J. M. Convers, partira pour sa prochain voyage, comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant des aménagements d'aucun autre bateau, s'adresser à J. R. SHAW & Co., 24 Poydras. 26 juin

POUR LA BALIZE et tous les lieux intermédiaires; Le bateau à vapeur FAME capit J. Martin, partira positivement tous les samedis à 9 heures précises, A. M.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JACQUES LAROSE, Agent, No 71 rue de la Vieille Levée. 2 mai

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le beau paquebot WARSAW, capitaine Hathaway, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux legumes, ou à J. W. STANTON & Co. Encoignure Magazine et Lafayette 26 juin

A AFFRETER—Un navire de première classe de la capacité de 1100 balles de coton, prendra du fret pour un des ports de la Méditerranée. S'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 16m

ON demande un bon navire pour charger pour New York, il partira immédiatement. S'adresser à FOSDICK & BRO., 74 Camp. 1 ju

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA-CRUZ. Le Navire à vapeur NEPTUNO, sera expédié d'ici vers le 30 courant. Pour passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à GORDON, WYLIE & Co, 63, Bienville. 15 juin

A VENDRE.

DEUX BATEAUX A VAPEUR

1o. Un bateau, longueur de quille 146 pieds, de pont 153 pieds, largeur de bau 24 pieds, plancher 21 pieds, profondeur de cale 4 pieds 10 pouces. Ce bateau a deux chaudières, 42 pouces de diamètre, 24 pieds de long, cylindre de 9 pieds, diamètre 16 pouces, roues de 23 pieds—tirant d'eau, bien chargé, 30 pouces. La chambre contient 26 cabines. Ce bateau a été construit en 1842 et n'a couru que deux ans de temps.

2o. Un bateau de 4 ans, complètement réparé la saison dernière, de la capacité de 1,100 balles de coton et en excellent ordre. Ce bateau possède 4 chaudières, une machine de 24 pieds de jeu; cet équipage était entièrement neuf quand il fut monté, et n'a jamais souffert. Ce bateau sera vendu à bon marché.

Pour plus amples informations, le prix et les conditions de la vente, s'adresser à DITTRICH & SHANNON, 26, Poydras. 20 juin—21

BAINS! BAINS!

BAINS FLOTTANTS du Bac à vapeur de la 1ère Municipalité.

Le public est informé que cet établissement sera ouvert pour la saison, Dimanche, 19 mai courant, sur l'autre bord du fleuve, à quelques verges du débarcadère du bac; pour la beauté et la commodité de l'installation, il surpasse tous les établissements de ce genre, existants en cette ville.

Le Bassin où, si l'on veut, la salle de bains, a 140 pieds de long, sur 40 de large, et de 2 à 13 pieds d'eau. Il y a assez d'eau, sur une superficie de 120 pieds, pour n'importe quel nombre de nageurs. Chaque baigneur aura sa chambre, etc. etc.

Deux belles promenades, ombragées par des tentes règnent sur toute la surface des bains; le public et les baigneurs pourront y prendre le frais et s'y promener à l'aise. Il y aura une buvette pourvue de toutes espèces de rafraîchissements. Il est presqu'inutile de faire observer que l'endroit choisi pour ces bains, réunit le double avantage d'avoir un bon courant d'eau qu'être à l'abri de tous immondices.

Le Ferry traversera de 10 en 10 minutes, commencera son trajet dès la pointe du jour et ne les terminera qu'à 8 heures du soir, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de baigneur.

Billets, 15 cents.—Enfants, 10 cents.—aller et retour au ferry 10 cts. On pourra se procurer des billets en ville, au bureau du ferry, ou à l'autre bord, en la maison des bains. Le public pourra se promener sur le tillac des bains, sans déboursé aucun. 16 m

AVIS AU PUBLIC—Table d'hôte, rue Royale No 217 entre St-Louis et Conti, à $4 par semaine, pour dîner et déjeuner; et trois piastres par semaine pour dîner seulement. 3 j—15j.

VIEUX WHISKEY BOURBON—15 barils de qualité supérieure, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 22 juin 45, Tchoupitoulas

SALSEPAREILLE—4 balles, en débarquement du Tampico et à vendre par A. CAPDEVIELLE, 74 Levée.

EN débarquement du navire Rubicon, venant du Hâvre, et à vendre par les soussignés: 102 paires formes à souliers pour hommes; 6 do. fers à souliers; 12 do. veaux cirés; 12 do. peau tigre; 6 do. gants-pieds; 12 do. moutons pour doublures, rouge, vert et blanc; 6 do marroquins noirs; 200 do. $1 à cordonnier; 500 gr. crayons, No. 2, 5, 6; 6 do. colliers en jais noir; 24 do. peignes à manche avec ornemens en jais; 500 do. bretelles élastiques; 300 do. do. coton tricotées, 2 millions capsules, F. T. et G. D.; 24 gr. houpes, en bois. TALAMON, FRERES, 20 m. 42, Conti.

LA Société qui existait entre les soussignés sous la raison TOOLE & BARRIERE est dissoute à partir de ce jour. La liquidation sera faite conjointement ou séparément par nous deux. WILLIAM S. TOOLE, CHARLES A. BARRIERE. 1 juin

LE soussigné continuera le même genre d'affaires que son ancienne maison et au même local, sous la raison de CHS. A. BARRIERE. 1 juin 26, Chartres

PENDANT notre absence, M. Jules Tardos est porteur de notre procuration. 1 juin TOOLE & BARRIERE, En Liq.

PENDANT mon absence M. Jules Tardos est porteur de ma procuration. 1 juin CHS. A. BARRIERE.

CORDE, &c.—150 rouleaux corde du Missouri et du Kentucky, 340 pièces toile d'emballage du Missouri, 35 ballots corde, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN & Co, 34, Tchoupitoulas.

CAFE de Rio prime, en sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co, 20 ju Encoignure Magazine et Lafayette

THE—Impérial, poudre à canon, en boites et paquets, Pouchong, Souchong et Young Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co, 20 ju Encoignure Magazine et Lafayette

CAFE de Java—1200 sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magazine et Lafayette

HUILE de baleine blanchie pour printemps en fûts, et blanc de baleine, à vendre par J. W. STANTON & Co., 20 ju Encoignure Magazine et Lafayette

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—(Devant partir vers le 1er juillet) Le navire de première classe CREOLE, capt. Dillingham, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira comme il est dit. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements pour les passagers de la chambre et de l'entrepont, s'adresser à bord en face de la rue de l'Hôpital, ou à L. H. GALE, 26 juin 93, Commune

POUR LONDRES—Le navire A. 1. HERCULEAN, capt. Holmes, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face 16 poteau No. 26, seconde Municipalité, ou à T. TOBY & BOGERT, 28 mai 79, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANCES-ANN, capitaine Jackson, partira incessamment. Pour fret de 200 balles, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 22 ju

POUR LIVERPOOL—Le navire GENESEE, capitaine Jack, ne peut plus prendre que 100 balles et partira incessamment. Pour ce fret, s'adresser à L. H. GALE, 22 juin 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de voilier HOPE, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE, 8 ju 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. No 1 MARY KINGSLAND, capitaine Weare, ayant son chargement engagé. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de magnifiques aménagemens, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 24 mai

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord, *Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.*

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA	" J. Hewitt.
CALEDONIA	" E. G. Lott.
ACADIA	" Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er. février.
Caledonia	4 février	1er. mars.
Acadia	4 mars	1er. avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120; De Boston à Halifax 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé. Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste. JARVIS & ANDREWS, S'adresser à 7, Canal Row, Nouvelle Orléans. 8 janv

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché—S'adresser à E. & E. DAVIS, 106, Camp. 18 ju

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No 83, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à FIELD & Co. 30, Vieille Levée. 12 juin

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN FREMET, Rue Carondelet. 6 juin

MAGASIN A LOUER.—Le Magasin en brique à trois étages, rue Bienville, No. 83, avec les attenances du fond. Il en sera donné possession immédiate. Pour les conditions, s'adresser à FIELD & Co. 30, Vieille Levée. 25 mai—(1 mois)

MAGASIN D'ENTREPOT A LOUER.—Un Magasin d'entrepôt en brique, très vaste, à un étage, situé entre les rues Bourgogne et Rempart. Il en sera donné immédiatement possession. Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à FIELD & Co, 25 mai—(1 mois) 30, Vieille Levée.

A LOUER, à l'année et bon marché, à dater du 1e juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à W. E. & R. MURPHY, 131, Vieux Bassin. 4 mai

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le Haut rue de Pontchartrain. Une maison à 2 étages, également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levée. Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à J. ALBERT, St. Louis.

A LOUER—Une MAISON à trois étages, rue Ste. Marie, entre celles Girod et Julia, attenant à celle de H. McCaleb; on la louera $25, et possession en sera donnée immédiatement. Une autre MAISON à deux étages, No. 100, rue St. Jean, entre celles Poydras et Hevia, ayant dans le fond des bâtisses à deux étages. On la louera $350 par an, et possession en pourra être donnée immédiatement. J. U. LAVILLEBEUVRE, 119 Commune. 29 mai

MAISONS A LOUER—Deux maisons à deux étages très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire près les Champs Elysées; les dites maisons ayant un second corps de logis sur l'arrière entre deux cours et recevant l'eau des water works. Une maison à trois étages, rue Marigny, près la levée, très convenable pour une grande famille, également pourvue de l'hydrant des water works. Ces maisons seront louées à bas prix. Pour les conditions s'adresser à J. ALBERT, 23, rue St-Louis. 7 av

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues. L'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignemens, à R. D. BLOSSMAN & Co, 26 mars 96, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galerie, &c. avec deux cuisines pavées, de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $15 par mois. Aussi, deux moitiés de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $10 par mois. W. E. & R. MURPHY, 29 mars 131, Vieux Bassin.

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages ayant magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon. Une Maison à l'encoignure Grands Hommes et Enghein. Deux Maisons sises rue des Français. Une Maison sise rue St. Louis, près Claiborne. Une Maison sise rue Claiborne, près St. Louis. Une Maison sise rue Ste. Anne, près Claiborne. Une Maison sise rue Claiborne, près Ste Anne. Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, Rue de Chartres, No. 123, entre les rues St. Louis et Conti. 4 jan

A LOUER. Une maison à deux étages située à l'encoignure des rues Bienville et Bourgogne. S'adresser à R. BRUGIER. 9 mai

A LOUER PRESENTEMENT. Deux maisons hautes, en briques, toutes neuves, situées rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, 13 a 9 rue St Louis

A LOUER—pour le premier du mois prochain, la maison haute en briques avec porte cochère et cuisine haute également en brique située rue St Pierre No. 77 entre Royale et Bourbon. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis. 13 m

A LOUER—une maison basse de quatre appartemens, située rue St. Claude, entre les rues Dumaine et Ste. Anne. S'adresser à R. BRUGIER, rue St. Louis No. 9. 14 av

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET CARROLLTON.

A LA demande générale, la Compagnie a, le 22 du courant, changé l'heure des départs dans la soirée. A partir du samedi 1er. juin, les departs sont fixés ainsi qu'il suit:

De Carrollton, à 4 h. et demie, au lieu de 4 heures
De la Nouvelle-Orleans, à 5 h. et demie au lieu de 5 h.
De Carrollton, à 7 heures, au lieu de 6 heures et demie.
De la Nouvelle-Orleans, à 7 heures trois quarts, au lieu de 7 heures et un quart.

Le char à cheval partira de Carrollton, à heures et demie, et de la ville à 10 heures P. M.

Dimanches—Les chars partiront chaque heure des deux extrémités de la ligne, et la cloture aura lieu une heure plus tard qu'à l'ordinaire. JOHN HAMPSON, 30 mai Ingénieur en chef

TRAITES sur New-York, à vendre par AUG. MOLIER, 11 mai rue St. Louis No. 90

EN débarquement du Bordeaux Packet et à vendre par F. & J. LACOSTE, 106 Royale: Un assortiment complet de Vins en barriques, demi barriques, caisses de 12 bouteilles et de 24 demi bouteilles,—capsulées et étiquetées, tels que: Chateau Lafitte et Chateau Margaux; St-Estephe Médoc; St-Julien Médoc; St Emilion, &c. &c. 3 mai

LES SOUSSIGNES—offrent à vendre en débarquement du navire Spring, venant de Bordeaux, 45 barriques vin de Bordeaux, Margaux, St. Esthèphe et Potensac. 50 barils vin blanc haut-Sauterne 1841. 150 caisses vin rouge St. Julien Médoc étiqueté et capsulé. 50 caisses vin blanc haut-Sauterne, 30 barriques vinaigre blanc, 40 caisses fruits à l'eau de vie, 70 milliers bouchons fins. 16 m DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis.

BEURRE, &c.—25 barillets beurre frais; 100 dito et 200 barils graisse; 200 do jambons, épaules et plats côtés; 300 do bœuf, bonnes marques; 20 do M. O., 6 do mess; 100 do porc, mess; 50 tiercons jambons fins au sucre; et 54 do haricots blancs—à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 14 mai

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES:

EAU-DE-VIE de Cognac, vieille et supérieure, de Pinet Cartillon & co. et James Hennessy, en demi-pipe. Vin rouge, de Bassens, Montferrand, Léognan, Médoc St Emilion, St. Estèphe, Pauillac et St. Julien, en barriques, demi-barriques et caisses. Vin blanc, Haut-Sauterne et Haut-Barsac, en demi-barriques et en caisses. Vinaigre de vin blanc, de qualité supérieure. Anisette supérieure, de Champion et de Chauret. Huile d'Olive, raffinée, supérieure. Bouchons fins, longs et courts. JORDY & BRABIER, 10. Conti 16 mai

ROUES de charrettes, charrettes, dreys et wagons, ainsi que brouettes, constamment en vente et en assortiment, provenant de la manufacture de Philadelphie et à vendre par T. TOBY & BOGERT, 16 mai 79, Camp

LANGUES DE BŒUF—30 demi barils grandes Langues, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 10 juin 60, rue du Camp.

TABAC—60 caisses tabac à chiquer, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magazine 25 mai

BOTTES et Souliers—4 caisses bottes et souliers assortis pour hommes et femmes, à vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp 16 ju

COTONS—Les soussignés offrent en vente: Draps écrus 40 et 46 pouces, de Waltham, do. do., blanchis, do—draps écrus, 4/4, d'Appleton et de Stark, coutils 7/8 de Stark draps écrus 4/4 de Winthrop, casimirs et satinets, do mélangés pour marchés mexicains, do draps écrus 4/4 d'Adams et de Kennebec. HARROD, DARLING & Co, 14 juin—10 49, Commune

Pension Française.

No. 57, Broadway, (corner Exchange Place,) New-York.

CET établissement connu jusqu'à ce jour sous le nom de HOTEL FRANÇAIS, est aujourd'hui dirigé par Madame MONDON; la maison meublée à neuf, repeinte et complètement refondue, est prête à recevoir les voyageurs; dorénavant, elle sera tenue avec la propreté la plus recherchée. On y parle anglais, espagnol et français.

La table est française et les vins de première qualité. New-York, 1er. mai 1844. 28 juin—1m

FARINE—112 barils superfine, du Moulin Carrollton, en débarquement de l'Eclipse, et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 14 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—2000 caisses en magasin, formant un assortiment de marchandises fraiches et de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane

HUILE D'OLIVES en paniers, à vendre par J. ALBERT, 23, rue St Louis. 31 mai

Nouvelle-Orleans:

MERCREDI MATIN, 26 JUIN 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN.

POUR LA CONVENTION DE L'ETAT.

Candidat pour représenter le district Sénatorial: MARTIN BLACHE.

Candidats pour représenter la Paroisse:

CHRISTIAN ROSELIUS,	ADOLPHE MAZUREAU,
C. M. CONRAD,	J. P. BENJAMIN,
S. J. PETERS,	RANDALL HUNT,
Wm. CHRISTY,	A. C. BULLITT,
Wm. C. C. CLAIBORNE,	JOHN CULBERTSON.

POUR LA LEGISLATURE

MANUEL CRUZAT,	ARMAND PILIE,
JULES LAVERGNE,	A. D. CROSSMAN,
D. F. BURTHE,	Wm. H. AVERY,
HENRY LATHROP,	PRESTON W. FARRAR,
FERGUS GARDERE.	LOUIS DUVIGNEAUD.

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT,
2d " ZENON CAVELIER,
3d " GEORGE S. GUION,
4e " LAFAYETTE SAUNDERS,
5e " JACQUES DUPRE,
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.

SECOND DISTRICT:

BANNON G. THIBODAUX.

TROISIEME DISTRICT:

QUATRIEME DISTRICT:

LOUIS BORDELON.

CLAY CLUB.

Les membres du Clay-Club et les Whigs en général, sont notifiés qu'il y aura réunion du Club chaque soir de cette semaine, à sept heures et demie.

C. C. WILLIAMS,
J. DAVID, Secrétaires.
J. R. VIENNE,

GRANDE ASSEMBLEE WHIG

DANS LA TROISIEME MUNICIPALITE.

Les Whigs sont invités à se réunir EN MASSE au dépôt du Pontchartrain Railroad, vendredi soir, 28 du courant, à 7 heures et demie.

Plusieurs des candidats prendront la parole.

Reçus de Taxes—Les whigs qui n'ont pas encore leurs reçus de Taxes peuvent les obtenir en s'adressant au Clay Club tous les jours de cette semaine, de 10 heures du matin à 3 heures du soir.

CONVENTION.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

Les juges étant nécessairement les arbitres de la fortune, de la vie et de l'honneur de leurs concitoyens, ils doivent être choisis sans acception de partis, ni de coteries. Ils ne doivent être ni whigs, ni locofocos, mais seulement organes de la loi.

Ils doivent être probes; car dans leurs délicates et difficiles fonctions il est nécessaire au bien public qu'une haute sanction morale consacre toutes leurs décisions.

Ils doivent être capables; car appelés à appliquer les lois, il faut qu'ils en aient une connaissance approfondie.

Ils doivent enfin être indépendans; car sans indépendance ils ne peuvent être que des instrumens dociles dans la main du pouvoir; car sans indépendance, ils ne rendent pas des jugemens mais des services.

Partant de ces principes que nous croyons incontestables, examinons quel est le mode de nomination et d'existence qui offre le plus de garanties à la société.

Trois modes de nomination sont en présence:

1o. Election directe par le peuple.

2o. Election indirecte ou nomination par la législature.

3o. Nomination par le pouvoir exécutif soumise à l'approbation du Sénat, qui est le mode actuellement en vigueur.

Le peuple peut être bon juge de la probité des candidats, bien qu'il en ait souvent soutenu qui ne brillaient guère par cette qualité si nécessaire dans tout homme public.

Mais en pourrait-on dire autant de la capacité? C'est-on que le peuple soit bien apte à choisir en connaissance de cause, des jurisconsultes profonds, des juges capables? Nul n'oserait seulement le prétendre.

L'élection indirecte, soit par les deux branches de la Législature, soit par le pouvoir exécutif avec l'assentiment du Sénat, nous semble donc infiniment préférable.

De ces deux derniers modes nous préférons même le dernier—à cause des intrigues qui pourraient se glisser dans le corps législatif, à moins que l'approbation du Gouverneur ne fut déclarée nécessaire comme pour les lois.

Mais après tout, le mode de nomination est infiniment moins important que les conditions d'existence du département judiciaire.

Deux conditions d'existence sont maintenant controversées:

1o. Nomination à terme;

2o. Nomination à vie.

Avec la nomination à terme les juges manqueraient d'indépendance, et leur dépendance serait d'autant plus grande que le terme serait plus court.

Cela se comprend; un juge élu ne jugerait guère que dans l'intérêt de sa ré-élection—l'homme influent aurait toujours raison et son adversaire toujours tort. Comment veut-on en effet, qu'un juge qui tient à sa place, condamne un homme qui dispose d'un grand nombre de votes? et de même, pour le dire en passant, comment veut-on qu'un shérif poursuive un homme qui peut lui faire perdre sa place? Ce serait, sous prétexte de démocratie, reculer vers les temps de barbarie—car dans un tel état de choses le faible serait inévitablement à la merci du plus fort.

Il y aurait seulement cette différence entre les temps barbares et ceux que rêve la démagogie, c'est qu'alors on cédait à la force brutale et qu'on nous courberait sous le joug de l'intrigue et de la démoralisation qu'elle traîne toujours après elle.

Si la nomination à terme était mise dans les mains de la législature et du pouvoir exécutif, le mal serait moindre; mais il serait encore très grave cependant; car il forcerait les juges à descendre dans l'arène des partis, non plus pour suivre l'impulsion de leurs convictions, comme à présent, mais pour soutenir les hommes desquels peut dépendre leur nouvelle nomination, et cela avec toute l'ardeur de l'intérêt personnel.

Avec la nomination à vie, on obvie à tous ces graves inconvéniens. Mais d'un autre côté l'expérience a prouvé que l'irresponsabilité absolue des nominations à vie ouvrait la porte à quelques abus dont il ne faut pas se dissimuler la gravité.

Dans les pays où le corps judiciaire est hiérarchiquement organisé, l'espoir d'un avancement graduel sert de stimulant et de contrepoids; mais ici nous n'avons rien de semblable.

Comment faire donc pour concilier l'indépendance et la responsabilité? C'est, il faut l'avouer, un problème fort difficile à résoudre, et qui doit fixer les sérieuses méditations des Conventionnels.

Peut-être le meilleur moyen serait-il de rendre l'*empeachment* plus facile, moins dispendieux; mais comment? Et là surgissent de nouveau toutes les difficultés, dont cette matière est hérissée.

Nous nous empressons de publier la lettre de M. Grailhe, bien que nous ne partagions pas tout à fait ses principes sur l'organisation judiciaire. Mais nous pensons qu'il est de l'essence de la véritable liberté que toutes les opinions puissent facilement se faire jour comme autant de pièces du grand procès que le public va avoir à juger.

A Mr. J. P. Benjamin,

Monsieur,

Vous êtes, que je sache, le seul candidat de la ville pour la Convention Nationale qui avez eu le courage d'exprimer assez nettement, dans votre lettre d'aujourd'hui, vos sentimens et vos vues sur l'organisation du système judiciaire de l'Etat. Vous avez eu la hardiesse peu commune, à la veille d'une élection pour le succès de laquelle on cherche à exalter toutes les passions populaires, de déclarer qu'il serait infiniment préférable de conserver intacte une institution qui a rendu des services réels au pays, plutôt que de porter une main hardie sur l'unique pierre qui peut soutenir encore notre édifice social chancelant. Jusque là mon adhésion entière vous est acquise.

Je ne puis point partager tout ce que vous avez dit sur les modifications que l'on pourrait imposer au principe de l'inamovibilité du Juge; et sur la ré-élection quinquennale à laquelle il pourrait être soumis, après un certain âge. Cette concession, Monsieur, que vous avez cru devoir faire à une doctrine funeste, est une nouvelle preuve pour moi, qu'à de certaines époques d'extrême agitation, lorsque tous les grands principes sociaux se trouvent jetés et confondus pêle-mêle avec les petits intérêts et les passions mesquines, les meilleurs esprits ont beaucoup de peine à se garantir de la contagion qui doit tout altérer. Néanmoins j'espère qu'après mûre réflexion vous resterez convaincu que le magistrat qui aura rempli une carrière pure, utile, honorable jusqu'à l'âge de soixante ans, ne pourra ni par respect pour sa propre considération, ni pour son âge, ni dans l'intérêt des fonctions augustes qu'il remplit, se soumettre à l'acceptation d'un certificat d'aptitude morale et physique. Ce serait, à l'approche de l'époque du renouvellement de son mandat, jeter sur ses arrêts une défaveur, et une déconsidération qui causeraient infailliblement, au sein de la Société, une défiance, un malaise, un mécontentement bien déplorables.

J'aurais désiré, Monsieur, vous voir flétrir, comme elle le mérite, la doctrine monstrueuse, dans le sens que des agitateurs aveugles lui donnent, que les Juges ne sont que les serviteurs du peuple. Le magistrat armé du glaive des lois, par le pouvoir constitutionnel de l'Etat, n'est ni ici, ni dans aucun pays civilisé, le serviteur du peuple; il en est le protecteur le plus puissant. Il couvre de son égide tutélaire la société tout entière; le pauvre aussi bien que le riche, le faible et le fort. Il gémit souvent en silence des écarts d'une portion de la Société agitée dans ses mauvaises passions auxquelles il reste tout-à-fait étranger. La porte de son temple s'ouvre au bruit de celui qui la frappe, quelque soit le rôle qu'il puisse jouer au dehors. De la haute sphère où le magistrat vit, sa voix calme et sereine, toute-puissante parce qu'elle est l'expression de la vérité légale, descend sur les populations parfois égarées pour leur indiquer la sûre voie vers l'ordre, la paix et la prospérité publiques. L'honneur de parler au nom de l'Etat, d'être l'expression vivante de la loi qui regit tous les rapports si divers et si nombreux de ses membres, n'est pour l'confiée au serviteur du peuple. Le magistrat judiciaire remplit la plus noble, la plus magnifique mission dont on puisse revêtir un citoyen. Le premier, le plus grand des attributs du Souverain, qu'il soit Consul, Empereur, Roi, ou Président, consiste dans la dispensation de la justice, car c'est faire descendre au milieu de la Société humaine l'exercice du premier pouvoir du Dieu qui ne faillit jamais.

Non, Monsieur, le magistrat inflexible qui rend à l'amour d'un père, la fille qu'un lâche ravisseur lui enlevait; à celui-ci le bien dont il a été violemment dépouillé; à un autre la réputation et l'honneur qu'un infâme diffamateur avait voulu ternir; celui qui veille après nous, avec une vive sollicitude aux intérêts de notre veuve, et de nos jeunes enfans, celui-là dis-je n'est que le serviteur de son devoir et de sa conscience. Il ne peut être comptable de ses actes qu'à Dieu dont il est la faible image quelle que soit l'élévation de ses lumières et la pureté de son cœur; et aux grands pouvoirs de l'Etat qui lui ont confié un sacerdoce que les hommes ne pourront jamais assez vénérer. Ce n'est donc, selon moi, que par une déplorable confusion de tous les vrais principes que l'on a pu arriver à l'audacieuse proclamation d'une telle doctrine.

Le peuple romain aimait avec passion et au même degré, ses libertés et la gloire. Jaloux jusqu'à la défiance de l'exercice de tous ses droits, mais les yeux vers les hautes destinées qu'il devait accomplir par l'instinct le plus sûr qui ait jamais guidé un grand peuple, il aimait à entourer de respect les fonctionnaires utiles au maintien de la grandeur de l'Etat. Dans son admiration pour les officiers de l'ordre judiciaire, il leur donnait le titre pompeux de *potestates*, puissances. Dans cette ville éternelle dont l'impérissable sagesse des lois gouverne encore le monde, comme raison écrite, les magistrats étaient des puissances, ici ils ne seraient que les serviteurs du peuple! Il faut convenir, Monsieur, que nous sommes bien hautains et bien fiers auprès du peuple-roi.

Le peuple que l'on méprise souvent tout en le flattant, et que l'on trompe au moyen de basses flatteries, le peuple a des instincts de vertu, d'ordre et de conservation qui ne l'abandonnent jamais, soyez en sûr. Au plus léger tort dans ses biens, à la plus faible violation de ses droits, voyez où il court? Va-t-il implorer la justice du tribun qui l'amuse sur la place publique? Ne sait-il pas qu'il n'entendra, qu'il ne recueillera que des promesses impossibles à réaliser? Et l'on voudrait faire sortir les juges de l'agitation populaire? Cet homme que j'aperçois là, qui se fait un devoir d'abord sur tout ce qui est grand, qui épuise en vain toutes les forces de son âme et de son corps pour faire sortir du limon tout ce qui est immond, cet homme devenu l'image du Dieu juste sur la terre! Non, une pareille institution est impossible! Les apôtres de l'agitation et du désordre ont beau faire, ils n'arracheront point des entrailles de l'homme civilisé ce sentiment inné, spontané, pour les magistratures justes et utiles. L'antiquité grecque dans son amour si vif, si éclairé pour le beau, fit, par une fiction sublime, jaillir de l'agitation des flots de la mer le type de la beauté physique; dans l'ordre moral politique la crédulité la plus aveugle n'a jamais attendu une pareille merveille de l'agitation populaire.

Il ne m'appartient point Monsieur, d'émettre un avis sur les graves questions que la Convention sera appelée à débattre, et peut-être à résoudre; mais comme citoyen, je puis exprimer un vœu. Je dirai à nos conventionnels, faites en politique quelque chose de véritable toutes les expériences imaginables. Prenez le contre-sens de ce que les sages de tous les siècles ont établi pour mériter la reconnaissance et l'admiration de la postérité. Vous êtes plus grands et plus habiles; instituez le système du suffrage universel sous tous les rapports: d'un trait de plume, décrétez que tous les fonctionnaires de l'Etat seront soumis à des élections publiques: faites, si vous le trouvez bon, que chacun d'ayons plus de temps qu'il n'en faut pour satisfaire aux élections, et vous applaudir lorsque vous serez à chaque jour, afin que nous ayons au moins un prétexte de murer votre sagesse. Mais de grâce, après tout cela, réservez vous d'une seule chose, nos tribunaux, pour vont-elles assez loin? Ne touchez point à cette système judiciaire, car je suis convaincu qu'il n'y a que ceux qui ne sont satisfaits de rien qui veulent le détruire. Laissez-nous ce seul coin de tout, qui seul rend et durable encore le débris de notre édifice que vous allez démolir. C'est de toutes nos institutions, je ne crains point de le dire, la moins imparfaite, et qui tôt ou tard, sera notre sauvegarde, et votre, car nous voulons la protéger et la conserver pour tous. Vous allez entreprendre une longue et laborieuse croisade dans les régions trompeuses et homicides des expériences sociales, lorsque vous aurez bien assuré que tout ce que vous avez ... touché, s'est écroulé et disparu autour, lorsque tout épuisement, vous vous trouverez isolés dans le néant de votre propre création, courbés sous un immense fardeau de déceptions, de mécomptes, de désappointemens; incertains sur la route à prendre pour sortir de cet abîme de désordre, levez la tête, et vous trouverez que nous vous avez oublié de détruire votre travail de destruction, sera pour vous le phare protecteur au milieu de la tempête. Le juge conservera encore le dépôt sacré des lois.

Agréez Monsieur, etc.

A. GRAILHE.

Nouvelle-Orléans, le 24 juin 1844.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier soir, le fleuve était à 14 pieds 10 pouces au-dessus de la marque des basses eaux, et au-ai haut qu'en 1840. L'eau passe par dessus la levée, en face de la rue de la Course, 2nde. Municipalité,—mais pas en quantité suffisante pour causer de l'inquiétude. Le seul danger à craindre est que la levée ne soit entamée entre la ville et Carrollton.

Peter Miller, Patrick McMahon et Andrew Vaughan, arrêtés sous prévention de vol par les officiers de la municipalité No. 2, comparaissent ce matin devant le recorder Baldwin.—Denis Hennigan et Michael Finney ont été envoyés pour 30 jours à la maison de travail, comme convaincus de vagabondage.

Constantin McBarrow a été envoyé par le recorder Genois en Cour Criminelle, pour y répondre du vol d'une paire de coussins, enlevés dans une voiture stationnant rue St. Louis.

Conseil de la Seconde Municipalité.—Le Conseil a tenu hier soir, sa séance régulière. Le rapport du Trésorier a présenté les chiffres suivans:

Balance en caisse,	$65,157 17
Billets en circulation.	25,512 00
Certificats du Trésor,	40,000 00

Le Recorder présente les livres et pièces qui constatent la réception et l'emploi des sommes destinées aux victimes de l'incendie du 4e. district. Le total est de $8,135 25, réparties entre 230 personnes qui ont reçu diverses sommes de $5 à 134. Sur motion, ces pièces et registres ont été déposés aux archives.

Résolution qui autorise le voyer à placer le pavillon national sur divers points de la municipalité, à l'occasion de la solennité du 4 juillet.

Rapport du président du comité de police qui se prononce contre la demande faite par les citoyens qui occupent les divers étages de l'Arcade de Bank, à l'effet d'obtenir un watchman aux frais de la municipalité pour garder cet édifice.

LE FLEUVE.—Les nouvelles de Memphis et de Vicksburg sont assez alarmantes.

On lit dans l'*Enquirer* de Memphis du 20: "Le fleuve en face de cette ville a monté d'environ 14 pouces depuis hier soir à six heures; il monte encore rapidement. Il a de nouveau atteint les trottoirs de la rue Front; et encore quelques pouces, l'eau entrera dans un grand nombre de maisons."

Le *Whig* de Vicksburg de samedi annonce que le fleuve est à peu près aussi haut qu'en 1828, il n'est qu'à quelques pouces au-dessous du niveau du rez-de-chaussée des magasins de débarquement, et il continue à monter. On craint que la levée au-dessus de Vicksburg ne cède d'un moment à l'autre. La plus grande partie des plantations entre cette ville et l'embouchure de l'Arkansas sont inondées. La perte sera incalculable. D'après le *Whig* la perte en coton est déjà de 40,000 balles; et si le fleuve ne baisse pas avant trois semaine, on ne sauvera que bien peu de chose.

On lit dans la Gazette des Attakapas:

"Il y a quelque temps, nos planteurs se plaignaient de la sécheresse, maintenant l'humidité est trop grande. Les pluies ont été si abondantes que tout est couvert d'herbe et d'eau.

"Cependant si le temps devenait favorable, nous aurions encore le temps de faire d'assez bonnes récoltes."

Un journal de New York suggère l'idée de mettre en tête du ticket électoral whig, MM. PIERRE VAN CORTLANDS et JAMES BU T, deux des électeurs survivans parmi ceux qui ont voté pour JEFFERSON en 1800. Il est inutile de dire qu'ils sont l'un et l'autre des whigs.

TENNESSEE.—Dix-neuf mille piastres qui avaient été soustraites au mois d'avril dernier à la Banque de l'Union de Columbia, viennent d'être retrouvées dans une assez singulière cachette, dans une tombe du cimetière. Il ne manquait guères à la somme totale que $485 49; mais $6,000 seulement se trouvaient en bon état.

DERNIERES DATES.

Boston	juin 17	Londres	mai 18
New-York	juin 16	Liverpool	mai 19
Philadelphie	juin 16	Paris	mai 18
Baltimore	juin 17	Havre	mai 18
Washington	juin 17	Bordeaux	mai 10
Charleston	juin 19	Vera-Cruz	juin 4
Havane	juin 10	Mexico	juin 1
Galveston	juin 10	Tampico	juin 4

AMANDES—60 caisses amandes douces et amères en débarquement du navire Warsaw, à vendre par 26 juin L. CANTIN, 43 Gravier.

Variétés.

AU JOUR LE JOUR.

XIV.

(Voyez les numéros des 30 et 31 mai, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24 et 25 juin.)

1er janvier 1844.

Hier, c'était dimanche: sans cela Silvestre eût sans doute quitté sa maison de bonne heure pour se rendre à son étude, et Dieu sait si, le cœur rempli comme il l'avait de ressentiment contre Sabine, de désespoir sur lui-même, Dieu sait, dis-je, et s'étant trouvé en présence de M. Simon, ce ressentiment et ce désespoir n'eussent pas éclaté avant l'heure qu'il leur avait fixée.

Au grand étonnement de Mlle. de Prosny, son neveu passa toute cette journée chez lui, sans paraître pressé de faire cette restitution qui, avait-il dit, était nécessaire à son honneur et à sa vie. Mlle. de Prosny était demeurée dans son lit, toujours muette, comme si elle avait craint qu'une parole ne trahît le secret de sa supercherie; mais plus patiente qu'elle ne l'avait jamais été, parce qu'elle avait pris une résolution inébranlable, elle ne hâta en aucune façon la sortie de Silvestre, qu'elle attendait avec une cruelle anxiété.

Cependant l'heure du dîner étant arrivée, et Mlle. de Prosny ayant manqué aux soins accoutumés du ménage, elle engagea Silvestre à aller se pourvoir ailleurs, en lui disant d'une voix doucereuse:

—C'est bien assez que je suis malade, que deviendrions-nous, mon Dieu, si tu l'étais aussi?

—Je me passerai fort bien de dîner, lui avait dit son neveu.

—C'est ce que je ne veux pas, reprit Mlle de Prosny.

Et, faisant un effort qui semblait au-dessus de ses forces, elle ajouta:

—Je vais me lever, je vais sortir pour t'apporter ce qu'il te faut.

Silvestre l'obligea à demeurer dans son lit, et comme elle insistait vivement, sous prétexte de sa santé, il se décida à quitter sa maison vers cinq heures du soir, autant pour satisfaire à l'intérêt apparent de sa santé que pour s'arracher lui-même à la torpeur douloureuse où il était tombé.

C'est que cette journée avait été pour lui un bien horrible supplice; c'est que son âme s'était fatiguée à souffrir toutes les douleurs qu'enfantaient pour lui sa misère d'une part et son amour perdu de l'autre. Mais il est inutile de raconter tous ces tourmens d'un cœur désespéré; il faudrait des volumes entiers pour faire comprendre au lecteur cet incessant mouvement du malheur sur lui-même, cette tempête toujours pareille et toujours diverse, où, comme les flots enfermés dans un lac étroit, les mêmes passions s'agitent sans cesse sans retrouver jamais la même forme. Laissons Silvestre en proie à sa douleur, méditant les résolutions qu'il avait prises, et entrons dans le salon de M. Simon.

Il est neuf heures à la pendule, il n'y a que quatre personnes dans ce salon, M. Simon, sa femme, Sabine et M. de Bellestar. C'est une cruelle comédie que celle qu'il faut souvent jouer en face du monde, mais c'est une comédie bien plus cruelle encore celle qu'il faut jouer dans l'intimité. Ainsi donc voilà en présence les uns des autres:

D'abord M. Simon, qui avait désiré pour sa pupille un mariage qui lui donnât un grand nom, une grande position, une grande fortune; un mariage qui le dégageât lui de la protection qu'il devait à Sabine et qu'il sentait impuissante pour la défendre contre les récriminations qui la poursuivraient. Ce mariage, il l'avait obtenu; et cependant, malgré tous ses efforts, notre avoué était triste, préoccupé; de temps en temps son regard cherchait le regard de sa pupille, il semblait vouloir épier dans ses yeux une trace de ce mécontentement de cette tristesse qui remplissait son propre cœur, c'est que M. Simon sentait qu'il avait satisfait, pour Mlle Durand, à tout ce qu'il est raisonnable, prudent et convenable selon le monde, mais qu'il avait oublié ce qui est bien juste selon le cœur. Dans les jours où il se laissait aller à plaisanter avec les termes de sa profession, il on lui eût demandé ce qu'il pensait de l'union de Sabine et de M. de Bellestar, il eût peut être répondu:

—Tout cela est fort beau, mais le bonheur ne signera pas au contrat.

D'un autre côté, c'est Mme Simon, que âme charmante, un cœur intelligent, qui comprend qu'il ne sait heureux autour d'elle, sans se sentir la force de le combattre. Elle avait exigé de son mari la terrible épreuve où Silvestre avait failli succomber, car elle avait deviné l'amour de Silvestre et l'amour de Sabine; et elle avait espéré que de cette épreuve échapperait un cri, une parole qui dirait à M. Simon que cette jeune homme est noble et qu'il aimait tant, qu'elle avait pour lui ce qu'il faut jusqu'au cœur de sa pupille, et ferait parler la voix de celle-ci. Mais ce silence, elle espérait en vain que, cette double barrière une fois rompue, tous les obstacles seraient bientôt brisés par ces deux amours libres alors l'un vers l'autre.

L'épreuve avait eu lieu, le désespoir s'était montré, mais il n'avait pas osé se faire attendre; il n'y avait eu qu'un homme qu'il était tout dans la douleur, sans dire où il avait souffert. Mme Simon n'avait rien trouvé à faire du mal à ce cœur qu'elle eût voulu consoler et guérir. Elle aussi était triste et préoccupée, elle aussi sentait les larmes lui venir aux yeux à chaque instant, alors elle se reprochait de n'avoir pas eu assez de courage. Malgré toute la tendresse qu'elle avait pour Sabine, elle comprenait la pauvreté de son affection pour elle.

Un amour qu'il n'avait jamais pu parler en elle parce qu'il avait été sans objet, un amour qu'elle avait souvent pleuré de ne pas pouvoir ressentir, l'amour maternel resserrait pour ainsi dire comme un remord, jusqu'à la tendre de ses entrailles, et il y avait des moments où elle s'accusait d'être elle-même.

Mais si c'était ma fille, je ne la laisserais pas ainsi marcher à son malheur.

Elle se disait cela, elle s'accusait de ne pas faire pour sa pupille ce qu'elle eût fait pour sa fille, mais oubliant ces vives douleurs ce saint amour, de cette sublime pudeur de la femme, manquant à celle qu'il n'était pas mère. Elle voyait Sabine souffrir, et elle souffrait de sa souffrance; il y avait un monde, du regret que Mme Simon éprouvait, au désespoir et à la colère d'une mère qui voit souffrir son enfant; madame Simon était malheureuse, mais elle se taisait.

Et Sabine, âme forte et résolue, elle avait accompli tout le sacrifice, elle avait accepté la main de M. de Bellestar; et deux jours après ce consentement donné, elle avait, sans en pouvoir douter et après s'être sincèrement interrogée, qu'elle avait accepté la mort de sa vie. Car elle était bien ce qu'on peut appeler la mort de la vie; car c'était un avenir qui devait vivre de ce qui fait les joies célestes du cœur.

En effet, outre l'amour à ce cœur, et de ce qui lui restera quand la femme est un peu libre, quand le mémoire de sa famille est une faute, elle quand elle a en ce qui vient le plus que celle sans savoir ce, elle croit pour ce qui pourrait le remplacer cette famille. Dès ce moment, Sabine commençait pour ainsi dire la vie à la quelle elle s'était condamnée. Elle se pensait dans l'orgueil de cette noble alliance, elle écoutait avec une avidité curieuse le dénombrement de cette immense fortune qui allait être la sienne, elle se mettait déjà dans le rôle de la femme qui devait être la plus élégante, la plus célèbre, la plus enviée de Paris; et quelque chose ajoutait tout bas et la plus malheureuse.

Quant à la pensée de Silvestre, elle l'avait honteusement chassée de son cœur. Comme le père devait qui met hors de sa maison l'enfant qui a manqué à ses devoirs et qui défend à tous ceux qui l'entourent de prononcer le nom du maudit, Sabine s'était dit à elle-même qu'elle ne voulait plus penser à Silvestre. Mais le père qui impose silence aux siens dit que c'est pour ne pas irriter davantage qu'il refuse d'entendre dans leur bouche le nom de son fils proscrit. Il ment et ne trompe personne, c'est pour ne pas pleurer devant ceux qui prononceraient ce nom. Ainsi Sabine se disait dans sa fierté qu'elle ne voulait plus penser à cet homme qui avait trompé ses rêves, parce qu'il était indigne qu'elle pensât à lui; elle mentait aussi, elle ne voulait pas penser à Silvestre pour ne pas sentir qu'elle l'aimait.

Les voilà donc tous trois, gens de bien et gens de cœur, l'honnête homme intelligent et bon, la femme charmante, douce et affectueuse, la jeune fille noble, forte et résignée, les voilà tous les trois, mécontentes chacun de soi et des autres, séparés par une douleur sincère et que nul n'a le courage de dire tout haut, pleins de regrets et presque de remords, les voilà tous les trois tristes et malheureux, et voici enfin M. de Bellestar, tout gonflé de sa joie, de son triomphe, de sa grosse fortune, de son gros amour, de son énorme fatuité, de sa colossale impertinence. Il est à l'aise, il trône, il parle, il fait de l'avenir à sa guise, de l'avenir qui tombe sur le cœur de Sabine comme un coup de poing. Il plane sur ces trois êtres dont chacun vaut mieux que lui dans la plus petite parcelle de son esprit et de son âme; il les domine, il leur commande, et il leur maître, il dispose d'eux, il leur fait faire ce qu'ils ont honte et douleur de faire.

Oh! c'est une exécrable puissance que celle de la sottise qui marche à son but. Elle va devant elle, écrasant tout ce qui se trouve sur son passage, insensible à toute douleur délicate, cuirassée qu'elle est de vanité et de ravissement de soi-même. S'il fallait peindre par une comparaison l'allure de M. de Bellestar dans cette occasion, il faudrait nous rappeler ces récits des voyageurs qui nous montrent ces lourds et grossiers éléphans qu'un appétit quelconque appelle dans le sombre réduit d'une jungle mystérieuse, l'énorme bête ne s'inquiète pas s'il y a un chemin tracé pour arriver au but, où elle doit aller; si elle peut y arriver par des détours prudemment et lentement suivis; elle va devant elle, brisant indifféremment les arbrisseaux avec leurs fruits mûrs, les belles fleurs à peine échappées de leur bouton, renversant quelquefois les arbres qui semblent pouvoir lui résister.

Oui, c'est ainsi que passait M. de Bellestar à travers ces sentimens exquis et délicats qui étaient autour de lui; heurtant, brisant, foulant aux pieds et l'honnêteté fière et calme de M. Simon, qui avait si bien compris comment on fait le bonheur d'une femme et les doux souvenirs de cette femme qui avait si bien compris la reconnaissance qu'on doit à un pareil homme, et les espérances à peine nées de cette jeune fille qui avait cru entrevoir le ciel où était son bonheur.

Certes si l'on eût dit à ce marquis le mal qu'il faisait à ceux qui l'écoutaient parler, en l'eût fort étonné. Ne promettait-il pas à celle qu'il aimait tout ce qu'il considérait comme la suprême félicité de ce monde? A vrai dire, ces gens-là ne sont pas méchans, ils sont aveugles; mais pour ma part, je ne sais si je ne préférerais pas la cruauté qui calcule ses coups à la brutalité qui frappe devant elle l'oreille et les yeux fermés.

Cependant M. de Bellestar avait épuisé les fleurs de sa rhétorique dorée; il avait ce qu'on appelle vidé son sac, ou plutôt vidé le sac de ses écus; car un commissaire-priseur eût pu coter à une somme exacte le bonheur qu'il prédisait à Sabine, en évaluant les voitures, les diamans, les châles, les dentelles, les meubles, les maisons de campagne, les dîners, les fêtes, les bals qui devaient parer cette existence princière. Un silence glacé et gênant régnait dans le salon. En effet, M. de Bellestar avait cessé de parler, il se trouva que personne n'avait rien à lui répondre. M. Simon regrettait d'avoir fait fermer sa porte à tout le monde, pour ménager à M. de Bellestar et à Sabine un entretien où il pourrait se mieux comprendre, se mieux connaître et se mieux apprécier. M. Simon s'était singulièrement trompé. Dans un monde plus nombreux, les défauts du marquis s'affaiblissaient quelque peu. Ainsi le bruit d'une voix désagréable disparaît sous le murmure des cent voix qui parlent autour d'elle; jamais Sabine n'avait si complètement compris qu'elle venait de le faire, le vide et l'inanité du cœur et de la tête de cet homme; chacun était embarrassé, et aucun ne se sentait la force et le courage de sortir de cet embarras. M. Simon tisonnait, Mme Simon cachait son impatience en se penchant sur son métier à tapisserie, et Sabine feuilletait d'un doigt distrait un album qu'elle regardait, mais qu'elle ne voyait pas: M. de Bellestar seul, le dos appuyé à la cheminée, se chauffant les mollets, et redressant le contour empesé de sa cravatte, avait l'air ravi de lui-même, lorsqu'un domestique, entrant timidement, annonça à M. Simon qu'il y avait quelqu'un qui insistait pour être admis.

—Quel est cet importun! dit M. de Bellestar, en s'emparant toujours avec la même sottise du droit du maître de la maison.

Le domestique n'avait pas été vainement averti qu'il ne devait laisser entrer personne à l'exception du marquis, et il avait parfaitement deviné le sens de cette faveur spéciale. Aussi s'empressa-t-il de répondre à celui à qui il supposait le droit de parler dans la maison de son maître (le valet et le grand seigneur étaient faits de la même pâte); aussi répondit-il:

—C'est M. Silvestre de Prosny.

Ce nom agita pour ainsi dire d'un mouvement convulsif ceux qui l'entendirent prononcer. M. Simon releva la tête en regardant son domestique d'un air stupéfait, comme s'il était venu lui annoncer un malheur. Mme Simon laissa tomber son aiguille, et fixa les yeux sur Sabine, comme prête à se lever et à lui prêter secours; quant à celle-ci, elle tressaillit sur sa chaise, et si elle n'eût été retenue par cette force de l'éducation qui domine les sentimens les plus violens, elle eût quitté le salon, elle se fût enfuie comme à l'aspect de quelque redoutable ennemi.

Au milieu de ce trouble général, M. de Bellestar seul garda sa présence d'esprit, et, avec la même impertinence qu'il avait mise dans la question, il fit au domestique la réponse suivante:

—Eh bien! dites à ce monsieur qu'il repasse une autre fois; que M. Simon ne peut pas le recevoir.

Mais ce petit incident avait pour ainsi dire détruit le charme sous lequel était notre avoué. Depuis une heure, il éprouvait un invincible besoin de se débarrasser du pouvoir assommant que M. de Bellestar exerçait sur ses sentimens et sa volonté. L'arrivée de Silvestre, sans qu'il en sût le motif, sans qu'il en pût prévoir le résultat, pouvait amener un changement quelconque à la situation où ils étaient tous placés, et ne dût-elle que rompre l'embarras du moment, M. Simon l'accueillit avec joie, et dit rapidement au domestique:

—Non! non! faites entrer M. de Prosny.

Puis, se tournant vers le marquis, il ajouta, comme pour excuser l'ordre qu'il venait de donner:

—Il s'agit peut-être d'affaires très importantes.

—Oui, oui, dit Mme. Simon d'une voix empressée et émue, faites entrer M. de Prosny.

L'accent de cette voix était plein de mille espérances confuses, c'est comme si elle eût dit:

"Voici quelqu'un qui va nous sauver, voici quelqu'un qui va nous tirer de la mauvaise action que nous allons faire."

Quant à Sabine, elle était demeurée immobile, pâle, troublée, la respiration haletante, le cœur serré et la tête perdue. M. de Bellestar s'en aperçut, et avec cette infatigable persévérance de la sottise qui ne manque jamais une occasion d'être sotte, il lui dit d'un air supérieurement protecteur:

—Pourquoi vous troubler ainsi? ce monsieur vient sans doute faire part à M. Simon de sa bonne fortune; vous avez bien le droit de vous amuser de toutes les suppositions qu'il va faire et de toutes les sottises qu'il va dire.

A ce moment, on annonça Silvestre; il entra pâle, défait, l'œil sombre et éteint; il avait l'air d'un spectre.

FREDERIC SOULIE.

(*La suite à demain.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Mardi soir, 25 juin 1844.

Ces trois derniers jours ont été remarquables par le calme qui a régné dans les affaires; le marché n'a cessé seulement rien offert qui soit digne d'être noté. Le stock de nos principaux articles d'exportation est réduit à un faible chiffre, et dans quelques semaines on pourra considérer les affaires de la saison comme entièrement closes.

La chaleur continue à être forte, mais elle est parfois modérée par de grandes averses. Le fleuve est toujours haut.

COTON.—Arrivé depuis le 21 du courant, de Louisiane et Mississipi, 764 balles; Tennessee et North Alabama, 00; Mobile, 1395; ensemble, 2470 balles; ce qui porte nos arrivages, depuis le 1er. septembre au total de 993,926 balles contre 1,073,013 à la même époque de l'année dernière.

Expédié dans le même espace de temps: pour Liverpool, 6,0 balles, Havre, 2519, Amsterdam, 301, New-York, 118, Boston, 106, Philadelphie, 13, Baltimore, 19, Norfolk 56,—ensemble, 10,005 balles; ce qui diminue le stock de 8120 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 18,436 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		1,984
Reçu ces trois derniers jours,	2,470	
Antérieurement,	991,456	993,926
		995,910
Expédié ces trois derniers jours,	10,005	
Antérieurement,	812,041	822,641
Stock en mains, ce soir 25 juin.		73,269
Déduisez ce ce montant pour le coton brûlé à la Presse d'Orléans,		7,413
		65,856

Les ventes de coton samedi ont été de 3000 balles, celles d'hier de 600 et celles d'aujourd'hui de 1200 balles. On a traité en grande partie sur les North Alabamas qui ont été offerts plus librement, et sur lesquels les acheteurs ont pu fait obtenir une légère baisse. Il n'y a sur place que peu de coton Louisiane et Mississipi en vente; et ce qui se trouve en premières mains n'excède pas 18,000 balles de toutes qualités. Les transactions ci-après ont été faites principalement pour l'Angleterre et le continent Européen.

Les ventes depuis ces trois derniers jours, comprennent 2700 balles aux prix ci-après: 166 balles Louisiane et Mississipi, à 6½; 86 @ 7; 190 @ 7½; 375 Mississipi et N. Alabama, à 5⅞, 660 @ 5½; 130 North Alabama, @ 5⅞; 782 @ 6; 596 @ 5⅞, 300 @ 5, 61 @ 5, et 60 Mobile @ 5 cents par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi		*Tennessee et N. Alabama.*	
Inferior	4 @ 4½	Trash a Inferior	00 @ 00
Ordin. to good ord	5 @ 5½	Ordinary	00 @ 00
Middling	6 @ 6½	Middling	00 @ 00
Middling Fair	7 @ 7½	Good Middling	00 @ 00
Fair	8 @ 8½	Middling Fair	00 @ 00
Good fair	9 @ 9½	Fair	00 @ 00
Good & fine	10 @ 00	Good fair	00 @ 00
		Good & fine	00 @ 00

TABAC.—La demande pour le tabac continue à être active, mais par suite de la faiblesse du stock, les opérations en sont restreintes, les détenteurs en outre se tenant aux prix en plein. Depuis notre dernier rapport, les ventes se sont élevées à environ 300 boucauts de toutes qualités, et nous cotons l'inférieur 1½ à 3½, le commun 2¾ @ 3¼; le beau 3¾ @ 4¼, le fin 4½ @ 4¾; le choix et les feuilles à cigares 5 @ 7½ la livre. Nous sommes encore sans recevoir de tabac de la rivière Cumberland, et il n'est pas certain que nous en recevions de ce côté cette saison.

Arrivé depuis le 21 du courant, 1503 boucauts; expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool, 10 bouc. Havre 378, Amsterdam 709, Brême 283, New York 44, Philadelphie 18, Baltimore 109; ensemble 1849 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		5,048
Reçu ces trois derniers jours,	1,503	
Antérieurement,	61,766	63,276
		68,324
Expédié ces trois derniers jours,	1849	
Antérieurement,	49,449	51,306
Stock en mains,		17,078

SUCRE—Les demandes de sucre continuant à être très limitées, et le marché, assez calme du reste, à l'apparence de vouloir fléchir. Toutefois les prix se continuent, seulement dans quelques circonstances on a traité à une baisse partielle. Nous cotons l'inférieur et l'ordinaire 4½ @ 5½, le commun 5½ @ 5¾; le beau à 7½ @ 6; le prime 6¼ @ 6½, et les lots de choix 6¾ @ 7c. la livre. Nous ignorons s'il y a eu des ventes faites sur plantation.

SUCRES HAVANE.—Point de changement dans les prix et l'article peu demandé. Le brun vaut 5½ @ 6¼, le jaune 7 @ 7½, le blanc 9 @ 10c. la livre.

MELASSES.—Il ne se fait presque rien dans cet article; les arrivages sont rares, et maintient son prix. Nous cotons les lots inférieurs 22 @ 23½, et les beaux en barils de cypre 24 @ 25c. le galon.

FARINE.—La position du marché est toujours la même depuis quelques jours, et il ne s'est fait que quelques petits lots pour l'exportation. Les opérations généralement ne se bornent qu'aux besoins de la ville. Les prix sont presque les mêmes. Nous cotons l'Ohio et marques semblables $3 60 @ 3 75; celles portant les marques réputées de St. Louis ont été achetées à $4 et 4 25 le baril.

PRODUITS DE L'OUEST.—La demande des provisions en général a été très limitée depuis samedi, aussi les détenteurs sont-ils disposés à vendre, en pouvant même traiter pour de grands lots qu'une baisse de prix. Le PORC ne s'écoule qu'en petits lots à $9 50 et 9 75 le mess, M. O. $7 50 @ 7 75; prime $6 @ 6 25 le baril; le sous mess $5 50 @ 5 75; les-it-prime $4 75 @ 5. Il n'y a point de porc en grenier. Le stock de BŒUF est très faible, et il n'est du reste que peu demandé. Le mess, en baril, vaut $3 50 @ 9; en demi baril, $5 50 @ 6, le prime $4 @ 4 25. Les demandes pour le GRAISSE n'ont lieu que pour les meilleures qualités en barillets à 6½ et 6¾ cents, qui sont assez rares en ce moment; les qualités ordinaires sont plus abondantes et valent 4½ @ 5½ en barils. Les prix de JAMBON n'ont pas varié et les demandes en sont modérées: nous cotons les épaules 3¼ @ 3½; plats-côtés 3¾ @ 4; jambons sans enveloppe 5 @ 5½; idem avec enveloppe 6 @ 6½; idem au sucre 6 @ 8c. la livre.

WHISKEY.—Le marché de ce spiritueux a été sans mouvement. Le rectifié vaut 17½ @ 17¾, le commun 20 @ 20½c. le galon.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Nous n'avons aucune amélioration à noter; les demandes étant toujours limitées. Les prix sont nominaux; c'est-à-dire, 13 @ 14½c. pour la toile, au comptant: 14 @ 15 à terme; les cordes 4 1/2 @ 6 1/4 d'après les termes et qualités.

CAFE—Les affaires en ce qui touche cet article sont restreintes à de petits lots, principalement pour les besoins de notre place; et les prix n'ont pas varié. Havane, ordinaire à bon ordinaire, 6 à 6¾, beau à fin vert 6¾ @ 7c. Rio 6⅛ @ 7c. la livre.

SEL.—Aucun changement sur notre marché; il n'y a pas eu de ventes de cargaison, et les petites parties qui se vendent en magasin sont de $1 25 @ 1 40 pour le gros; $ 00 @ 00 pour le fin, par sac. Sel des îles Turques 00 à 00 par sacs de deux boisseaux.

CHANDELLES—La vente est limitée, parce que le stock est tenu à des prix élevés. New Bedford 29 @ 30c. Nantucket 28 @ 29c. par livre.

GRAINS.—Le maïs est très ferme de 41 à 44c. par boisseau pour le blanc, à prendre sur la Levée. Avoine 00 par boisseau en grenier, 38 à 40 en sacs. Blé est calme, 70 à 75 par boisseau.

RIZ—Nous avons reçu un petit approvisionnement depuis notre dernière revue—prix $3 00 @ 3 50 par quintal.

PLOMB.—Il s'est fait quelques ventes à $3 25 par quintal.

CHANGE—Le papier est plus abondant depuis quelques jours, et comme la demande qui règle ordinairement la baisse effort, les détenteurs ont dû se soumettre à une baisse.

CHANGE SUR PLACE.

Sterling de	8 à 9½ p. c. prime.
France,	à 5f 25 à 5f 25 c.
New-York, 60 jours de vue	1¼ à 1½ p. c. esc.
Chèque à vue,	pair à ½ p. ct. de prime
Philadelphie 60 jours de vue	1¼ à 1½ p. ct. esc.
Do à vue	pair à ½ p. ct. de prime
Boston 60 jours	1¼ à ½ p. c. esc

FRET—Les cours sont pour l'étranger que pour la côte sont sans changement.

FRET.

Coton pour Liverpool,	7/16 d.
Do de Havre,	7/8 c.
Do de New York,	$0 00 à ½
Do de Boston,	$0 00 à ½
Tabac pour Cowes,	27 s. 6 d.
Do de Londres directement,	27 s 6 d 40 s.
Do de New York,	$4 00 à 5 00
Do de Boston,	$4 76 à 5 00
Do de Philadelphie,	$4 00 à 5 25
Sucre et mélasse de la côte,	0 / à 00
Do do. de la ville,	$1 0
Farine au Nord,	0 cents
Plomb do.	$4 50 à $5 00
Porc par baril au Nord.	00 cts.

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Cou. de $1000 / do 500 / do 50 et 100	pair à ½ p. c. esc.
Billets du trésor de Texas	7½ à 7¾ cents la piastre
Bonds du trésor de Texas	12 à 13 cents la piastre
Billets de la Banque Consolidée	16 à 20 p. c. escompte
do Commerce	1 à 2½ do
do Canyons	20 à 21 do
do Améliorations	60 à 62 do
do Atchafalaya	65 à 64 do
do Exchange	37 à 39 do
do Orleans	15 à 20 do
do de la 1re Municipalité	pair do
do 2de do	pair do
do 3e do	50 à 55 p. cent. do
do Alabama	5 à 9 do
do Kentucky	pair à 1½ do
do Tennessee	1½ à 3 do
do Ohio	2 à 0 do
do Illinois	Point do
do Indiana	1½ à 2 do

(Communiqué.)

Nécrologe de M. Louis Couvertié, décédé le 23 juin 1844.

Monsieur LOUIS COUVERTIÉ, vient de terminer sa carrière dans sa soixante cinquième année, au sein d'une famille nombreuse, qui jouissait d'un bonheur parfait en le possédant—On le vit toujours plein de prévenance et de douceur envers ses enfans et ses amis. Sa mort les a plongés dans une douleur profonde, que le temps même ne pourra jamais détruire entièrement. Oh! vous qui coulez si paisiblement vos jours auprès d'un père adoré, que le vois pleins! Pleurez, enfans chéris, pleurez celui qui est l'auteur de vos jours, pleurez celui dont vous chercheriez en vain dans le monde entier. Il y a quelques jours que vos cœurs étaient remplis de joie, maintenant ils sont pénétrés d'une douleur profonde. Oh mort! pourquoi es-tu si cruelle! Vous tous enfans qui ignorez encore combien est pénible la perte d'un père, puissiez vous ne la connaître jamais, et verser sur les restes inanimés de ce bon et tendre père quelques larmes de douleur. H. F.

Décédé le 23 de ce mois, MARIE VICTORIA POLK, fille de Samuel W. Polk et de Fidélité Ducournau.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Nashville, Pemberton, Hâvre, Boutin, Gally & co
Navire Suvash, Gibbons, Liverpool, J W Zacharie & co
Barque Nahant, Winslow, Boston, F M Weld & co
Goël. Lois, Perry, Pensacola, T C Twichell
Goël. mexicaine Juanita, Martinez, Matamoros, Boutin, Gally & co
Steamer J M White, Converse, St Louis, Merle, Brylle & co

ARRIVES.

Navire Cincinnati, Rose, de New York.
Brick Hope Howes, Shaw, de la Havane.
Goël. Mississipi, Jefferson, de Tampico.
Steamer Brilliant, Scott, de Bayou Sara.
Steamer Creole, Hearn, de Mobile.
Steamer Kate Aubrey, Smith, de Louisville.
Steamer Sarah Bladen, Sugge, de Florence.

Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15. L'ASSEMBLEE régulière de cette société aura lieu à la bourse St. Louis, vendredi soir, 28 juin, à 6 heures. On recommande une grande ponctualité. 26 ja—3 H. W. PALFREY, secrétaire.

MOUCHOIRS de tête, noirs—Le soussigné vient de recevoir tout récemment un lot de mouchoirs de tête pour deuil qu'il offre à vendre à son magasin No 31, rue du Canal. 26 ju 3f P. A. HUBBARD.

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques ilets des magasins à tabac, bâtie sur un arpent de face sur quatre de profondeur, avec très dépendances nécessaires, le tout est en très bon état. Pour les conditions, s'adresser au No. 20 rue de la Douane. 26 juin

MOUTARDE du Kentucky, venant du [illegible] et à vendre. Les soussignés viennent [illegible] manufacture, un envoi de moutarde de Kentucky, de première qualité, en jarres et en boites, qu'ils recommandent aux épiciers et aux marchands de la campagne. Ils recevront régulièrement cette moutarde et sont à même de répondre aux commandes. DITTRICH & SHANNON, 26 juin 26 Poydras, encoig. Tchoup.

BOTTES, Souliers et Brodequins—201 caisses en débarquement du navire Coquimbo, et Coquimbo, à vendre par P G HOBBS, 12 Douane.

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses sucre blanc et brun à vendre par L. CANTIN, 43 Gravier. 26 juin

SUCRE DE LA HAVANE—60 caisses sucre brun, en débarquement du brick Hope-Howes, et à vendre par 26 juin J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de cigares de choix, en magasin et à vendre par 26 juin J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—100 caisses, New-Bedford, à vendre par 26 ja JARVIS & ANDREWS, 20 Douane.

SALERATUS—10 barriques saleratus de Boston, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Douane.

DROGUES—En débarquement du navire Coquimbo, de Boston, et à vendre par le soussigné: 2 barils Gomme arabique (choisie), 1 caisse dito dito. 6 caisses Manne en larmes; 2 caisses do. petites larmes; 1 baril Cantarides nouvelles, 1 baril Colle de poisson en feuilles; 1 caisse Opium; 1 baril Borax raffiné; 1 baril Réglisse en suc. F. LAMPRE, 30, Vieille Levée.

SUCRE JAUNE ET BRUN—140 caisses actuellement en débarquement du brick Hope-Howes, et à vendre par 26 juin FRANCIS LAMPRE, 30 Vieille Levée

TABAC DE CUBA—10 balles tabac coupé et tresses en débarquement du brick Hope-Howes, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 30 Vieille Levée.

RIZ—20 tierçons riz frais, de la Caroline, reçu par le brick Chs. Hau, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—146 caisses Young Hyson, très frais, à vendre par DITTRICH & SHANNON, 26 ja 26, Poydras.

PEAUX—176 peaux épaisses en débarquement à vendre par TUFTS & HOBART, 26 ja 29 Gravier.

CHAMPAGNE—A vendre par FOSDICK & BRO, 74 Camp

FOIN—100 balles en magasin et 200 balles devant arriver de North River, à vendre par FOSDICK & BRO., 26 ju 74, Camp.

BOTTES et Souliers—8 caisses de bottes et de souliers de dames et d'hommes, à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp 14 ju

CORDE—74 barils corde de Newark, qualité supérieure, garantie double et pure, à vendre par FOSDICK & BRO 74 Camp

SUCRE—103 caisses sucre brun et jaune, en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par 26 juin E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

TABAC—55 balles en débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane et à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée.

ORGE perlée—50 barillets à vendre par GEORGE HARRISON. 26 juin 67, Tchoupitoulas

BEURRE de Goshen—74 tierçons véritable, en débarquement et en magasin, à vendre par GEO. HARRISON, 67 Tchoupitoulas 26 juin

VINAIGRE de cidre—100 barils vinaigre de Boston, à vendre par GEO. HARRISON, 26 juin 67, Tchoupitoulas

VIN—30 barriques vin de Bordeaux, excellent, à vendre par GEO. HARRISON, 26 juin 67, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses de Morgan, Kinkson et Hamilton, à vendre par GEO. HARRISON, 26 juin 67, Tchoupitoulas

PORC—500 barils mess prime p. o. et prime mess, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas.

BŒUF—200 barils prime M. O. et R. à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas.

BACON—20 boucauts côtés et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas

BEURRE—60 frequins frais, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas.

BALAIS—150 douzaines balais de paille, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas

FEVES—3 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas.

SAVON—100 caisses No 1, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 26 juin 94, Tchoupitoulas

AVOINE—192 sacs, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 26 ja 44 Poydras

MAIS—1200 sacs maïs jaune et blanc, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 26 ja 44 Poydras.

CORDE, TOILE D'EMBALLAGE ET FICELLE—600 rouleaux corde, 150 pièces toile d'emballage, 30 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 26 ju 24 rue Poydras

SACS vides—50 balles, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 26 ja 24 rue Poydras

BACON—100 barriques jambons, côtés et épaules, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras.

WHISKEY—150 barils Cincinnati, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 26 juin 24, Poydras.

FARINE—8 barils, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 26 juin 24 Poydras.

PORC—500 barils mess, prime, M. O. et à l'inspection et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras 26 juin

BLANC DE CERUSE ET PEINTURES—1000 barillets blanc de plomb, 400 do peintures de couleur, 1000 livres rouges de plomb, 600 livres blanc de plomb, 200 de litharge, 10 barriques noir de fumée, 80 barils blanc, 10 do mastic, 10 caisses chrome vert, 5 de idem jaune, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 juin 20, Commune

HUILE DE LIN, &c—30 barils huile de lin pure, 20 do huile de baleine rectifiée, 10 barriques huile de sperm, 10 barils huile de tanneurs, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 26 juin

PORTER ET ALE—10 barriques porter d'Angleterre, 10 do ale d'Ecosse, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 26 juin

VERRES A VITRES—20.0 caisses verres à vitres, à vendre à bon marché pour clôture une consignation, par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 26 juin

MEDECINES FRAICHES et Préparations Chimiques—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de médecines fraîches et de préparations chimiques, qu'ils offrent aux détaillants de la campagne, habitants et médecins, aux plus bas prix et à des termes raisonnables. JARVIS & ANDREWS, Droguistes en gros et en détail, 26 juin 20, Commune, et 7 Canal Row

MARCHANDISES ECRUES du pays—Cotonnades Appleton 4/4, Ellis Indian head, ditto, Stark Mills ditto; Suffolk, Hadley, Merrimac, Lowell Osnaburg, Anthony, Sophy, Mason, Great Falls, Dedham, Tremont, Dwight, Washington, Exeter, Wolter, Canal mill Etoffe à drape 4/4 ditto, do. [illegible]; à vendre par NORTH & BROTHERS, Encoignure Magazine et Commune 18 av

GUERISON
PAR LE
MAGNETISME ET LA CLAIRVOYANCE.

LE Professeur DE BONNEVILLE ayant traité avec succès par le Magnétisme SIX MILLE PERSONNES, de Boston jusqu'à la Nouvelle Orléans, a ouvert son Bureau de Consultations à la Bourse St. Louis, "Salon des Dames."

Les Dames SEULEMENT seront reçues de quatre heures à six heures de l'après-midi.

Les hommes, seulement de 9 heures à midi.

TRAITEMENT GRATIS pour les pauvres, de une heure à trois. 26 juin—3e

J. C. MUNOZ y FUNES, ayant été nommé Consul d'Espagne pour l'Etat de la Louisiane, commencera ses fonctions officielles le 1er juillet prochain, et sera visible à son bureau No. 91 rue des Magasins, à la Nlle Orléans, tous les jours (dimanches exceptés) de 9 heures du matin à 3 de l'après-midi. 25 juin—6

Le navire WARSAW, capt Hathaway, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. J. W. STANTON. 26 juin enc. Magazine et Lafayette

Le navire CREOLE, du Hâvre, est en déchargement en face de la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis de suite, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. 26 juin L. H. GALE, 93 Commune

La barque TEN BROTHERS, de Bordeaux, est en débarquement en face de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 26 juin FIELD & Co.

PERDU OU VOLE—Un grand chien d'arrêt, appartenant à M. Edouard Gauthier. Ce chien manque de la Maison d'Etat depuis hier matin, 25 juin, il est blanc et jaune, et a une blessure à la queue, laquelle n'est pas encore guerie. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le ramenera à M. Doucetteaux Saucier, sergent d'armes, à la maison d'Etat. 26 juin

$40 DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons dans la nuit de samedi au dimanche derniers, de l'habitation de Made Veuve Louis Labranche, sise dans la paroisse St. Charles, à 20 milles au-dessus de cette ville, les esclaves:

MA DAL, nègre américain d'environ 36 ans, taille cinq pieds 6 pouces, bien constitué, parlant anglais et français.

FREDERICK, nègre américain, âgé de 24 ans, taille six pieds, bien constitué, les cheveux bien gris, parlant anglais et français.

DUKE, nègre américain, âgé de 30 ans, taille 5 pieds 6 à 8 pouces, nez à la romaine, parlant anglais seulement.

PHILL, nègre américain, âgé de 36 ans, taille 5 pieds 5 pouces, ayant des dents de moins à la mâchoire supérieure, parlant anglais et français.

VOLTAIRE, mulâtre créole, âgé de 16 ans, taille de 5 pieds 6 à 8 pouces, figure maigre, parlant du nez, s'anglais et français.

BERNARD, nègre créole de 35 ans, taille 5 pieds, ayant une difformité à la cuisse droite, boitant beaucoup, et parlant anglais et français.

Ces nègres sont partis en quête de l'habitation ci-dessus. On suppose qu'ils se sont dirigés vers la ville, et qu'ils se tiennent dans les faubourgs au dessus de la 2e municipalité. La récompense ci-dessus sera accordée à quiconque arrêtera ou fera loger dans une des prisons de l'Etat, les six esclaves ci-dessus nommés, ou 10 piastres pour chacun d'eux. 26 ja—Aoû5

A VENDRE—On désire vendre un CABARET et MAGASIN DE GROCERIES en détail, bien achalandé, situé au coin des rues Conti et Dauphine. On vendra à l'amiable d'ici à samedi, sinon on vendra à l'encan samedi, 29 de ce mois, à 4 heures de l'après-midi. 25 juin—3f MERIC.

WILLIAM DAVIDSON JOHN PARKISON.
WILLIAM DAVIDSON & Co.
Négocians Commissionnaires,
81, rue du Canal.

DEUX PANTHERES
MALE ET FEMELLE.

A VENDRE—Deux Panthères très apprivoisées et avec lesquelles on peut jouer comme avec des chats, sans le moindre danger. Ces panthères sont d'une belle grandeur et seront vendues à un prix raisonnable, attendu que le propriétaire desire repartir. Ces animaux viennent des Arkansas et ne sont âgés que d'un an. On peut les voir à bord d'un chaland amarré au wharf en face de la rue Julia. 26 juin—6

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, 22 juin 1844.

UNE élection par les actionnaires pour nommer un directeur en remplacement de J. H. Leverich, décédé, aura lieu lundi, 15 juillet prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi. Par ordre de la direction. 24 juin—10 FRED. FREY, caissier.

FROMAGES—En débarquement du navire Creole, du Havre, et à vendre à bas prix par les soussignés: 200 Fromage gâte grasse, très frais; 500 do. tête de maure. FORCADE & Co, 26 ja 13 rue du Canal.

REÇU par l'Alamo et le Creole, du Havre, et à vendre par les soussignés: 20 caisses mouchoirs bandannes, coloriés exprès pour le marché mexicain, ayant droit du drawback. FORCADE & Co, 13 Canal.

MOUCHOIRS Madras—Un superbe envoi de Mouchoirs français noirs et jaunes, nouveaux desseins, reçus par le Creole, du Havre, et à vendre à très bas prix par les soussignés. FORCADE & Co, 26 juin 13 Canal

FIL—4 caisses Fil sur bobines, en débarquement du navire Oneida, de Liverpool, (300 yardes) à vendre à très bas prix par les soussignés. FORCADE & Co, 13 Canal

BAS et Chaussons—20 caisses bas et chaussons mélangés, bleu et blanc, en débarquement du navire Warsaw, et à vendre par les soussignés. FORCADE & Co, 13 Canal

SEL—1000 sacs sel de Liverpool, à vendre par 26 juin—8 AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—44 caisses en débarquement des navires Coquimbo et Euphrasia à vendre par FROST & Co, 10 Magasins.

CHAPEAUX—de castor noir, gris et de Russe, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins

SAVON, CHANDELLES—51 caisses savon extra No 1, 20 do chandelles moulées, de William Jackson, en débarquement du navire Coquimbo, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

PARAPLUIES, OMBRELLES—Un grand assortiment des formes nouvelles, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

CHARBON ANTHRACITE—200 tonneaux charbon cassé en criblé, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 76 Camp.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par L. CANTIN, 43 Gravier

MACARONI, etc.—26 caisses macaroni, 50 vermicelle, en débarquement du navire Allegheny, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 76 Camp.

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane des meilleures marques, tels que Regalias, Cabanas, Minerva et Principes, à vendre par REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas.

CAFE de la Havane et sucre blanc, à vendre par REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas.

VINS Français en caisses et barriques, St-Julien, Montferrand, Château Margaux etc; Absynthe en caisses de 12 bouteilles, Champagne, Anisette, huile en paniers, à vendre par REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas.

PEAU de Veau française et cuir à semelle du pays, à vendre par REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas.

EAU DE VIE Française, marque J. J. Dupuy et Cie, cuvillon de 1841, à vendre par REYNAUD & FALLON, 24 Tchoupitoulas

PETITS POIS au beurre—10 caisses petits pois à vendre par AUG. MOLIER, 26 juin 90, St Louis

VIN en barriques, rouge différentes qualités, à vendre par A. MOLIER, 90 St Louis

CHAMPAGNE de qualité supérieure à vendre par AUGUSTE MOLIER, 26 juin 90, St. Louis

HUILE d'olives en grandes bouteilles et 1/2 bouteilles de la marque de Finguini, à vendre par AUG. MOLIER 90 St Louis

SARDINES à l'huile en boites et demi boites à vendre par AUG. MOLIER, 26 juin 90, St. Louis

SAVON français, à vendre par AUG. MOLIER, 26 juin 90, St. Louis

ABSINTHE suisse à vendre par AUG. MOLIER, 90, St. Louis

VERMICELLE à vendre par AUG. MOLIER, 26 juin 90, St. Louis

VIN en caisses, de différentes qualités, à vendre par AUG. MOLIER, 26 juin 90, St. Louis

BOUCHONS à bière à vendre par AUGUSTE MOLIER, 26 juin—8 Rue St. Louis, No. 90

LIMITADOES à carreaux bleus, par 4, venant d'être importés, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co. 89 Bienville. 26 juin

GENIEVRE de Hollande—marque steamboat, orange, cert. de qualité supérieure, à vendre par SCHMIDT & Co 89 Bienville. 25 juin

COUVERTURES de trois points, françaises, à vendre par SCHMIDT & Co. 89 Bienville. 26 juin

JAMBONS—70 tierçons jambons au sucre, enveloppés, pour familles, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 26 juin, 44, Poydras

BLANC DE BALEINE—200 caisses qualité supérieure, en débarquement du navire Coquimbo, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier

POIVRE, etc.—60 balles poivre noire, clous de girofle, gingembre et cannelle, à vendre par TUFTS & HOBART 29 Gravier 16 juin

CATSUP de TOMATE, etc.—En débarquement du navire Euphrasia, un assortiment de marinades, olives, capres, poivre rouge, catsup, sirop de limon, et quelques caisses huile pour salade—à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier 26 juin

CORDAGE DE MANILLA—Un petit lot en débarquement du navire Euphrasia, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier

CLOUX—100 barils assortis à vendre par TUFTS & HOBART. 26 juin 29 Gravier

LES soussignés ayant l'intention de se retirer des affaires et de se dévouer à la liquidation des affaires de Forstall, Roman & Co, ont aujourd'hui transféré, avec le consentement du propriétaire, à M. U Bouligny, Jr. l'agence de la Raffinerie de sucre à St. Jacques. ROMAN & KERNION.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844.

RAFFINERIE DE SUCRE A ST. JACQUES.

LE soussigné ayant été nommé agent de cette raffinerie se tient connu, offre aux marchands un assortiment complet de sucres en pains et clarifiés, à une réduction d'un quart de sou par livre sur les prix précédents. Nouvelle-Orléans, 21 juin 1844. 21 juin U BOULIGNY, Jr. 26, Vieille Levée.

AVIS—Un jeune homme versé dans le commerce, connaissant la tenue des livres et parlant le français, l'anglais et l'espagnol, désirerait être employé comme commis dans une maison de commission ou de grocerie. Les recommandations les plus satisfaisantes seront données. Pour plus amples renseignemens, s'adresser au bureau de cette feuille. 17 juin—6

COFFRES-FORTS—Le soussigné tient constamment en magasin, un assortiment de Coffres-forts Salamandre de Rich, de deux dimensions différentes et se réfère au certificat ci-après: ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

"Les soussignés ont vu l'épreuve du coffre-fort Salamandre de Rich, placé dans les fourneaux du steamer Sea Bird; ce coffre-fort est resté pendant trois heures exposé au feu le plus ardent, transporté au magasin de l'agent de Rich et ouvert, nous avons trouvé que ce qu'il contenait n'avait eu aucune manière subi l'action du feu; les boiseries intérieures n'étaient point même noircies.

"Les soussignés pensent que ce coffre-fort a subi une chaleur plus intense qu'il aucune incendie, et n'hésitent pas à déclarer que les coffres-forts de Rich sont incombustibles à l'épreuve du feu.

T. H. CHENOWETH,	R. McGREGOR,
A. CLABATT,	R H BRUNET.
JOS GRANT,	S H STAUFFER,
	BENJ. S COOK.

JEROME BALLARD, Capitaine du steamer Sea Bird. JOHN HODY, Inspecteur de la Compagnie d'Assurance du Mississipi. 16 juin.

CAFE DE RIO—450 sacs café de Rio, en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

EAU DE VIE DE PECHE—4 barils première qualité, à vendre par LOBSON & DE VERGES, 36, Chartres 26 juin